



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4894

Approbation d'une convention de parrainage entre la Ville de Lyon / Musée de l'Imprimerie et de la Communication graphique et l'association Tendance Presqu'Ile/My Presqu'Ile

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 1 JUILLET 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 JUILLET 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 JUIN 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 8 JUILLET 2019
DELIBERATION AFFICHEE LE : 11 JUILLET 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEVY (pouvoir à M. BROLIQUIER), Mme BERRA (pouvoir à M. DAVID), Mme MANOUKIAN, M. HAMELIN (pouvoir à Mme NACHURY), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à Mme CROIZIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4894 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARRAINAGE
ENTRE LA VILLE DE LYON / MUSEE DE L'IMPRIMERIE
ET DE LA COMMUNICATION GRAPHIQUE ET
L'ASSOCIATION TENDANCE PRESQU'ILE/MY
PRESQU'ILE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 juin 2019 par lequel M. le Maire expose
ce qui suit :

My Presqu'île est une structure associative qui, dans le centre-ville de Lyon, fédère des acteurs publics (Ville de Lyon, Métropole, chambres consulaires) et privés (commerces, enseignes, artisans, créateurs, entreprises de services, banques, associations de commerçants, bailleurs, hôtels, lieux culturels...) avec pour objectif de construire et mettre en œuvre des solutions concertées pour le développement de la Presqu'île de Lyon afin de favoriser sa dynamique, de contribuer à l'attractivité du centre-ville et à l'animation d'un réseau d'acteurs commerciaux et économiques.

A cette fin, cette structure organise régulièrement des rencontres locales avec les membres de son réseau (*Mâchons My Presqu'île* Découverte d'un lieu, échange sur un thème et l'actualité, *Soirées Business In Presqu'île* dédiée à un thème de fond avec intervenants experts, présentation d'expériences, des ateliers de formation sur un thème technique) ainsi que des animations en résonance avec des événements locaux (biennales, festival Lumière, fête des lumières...).

En 2018, 52 nouveaux adhérents ont rejoint cette structure ce qui démontre son dynamisme.

My Presqu'île souhaite à présent associer à sa démarche des acteurs de la vie culturelle du centre -ville afin que ces derniers puissent bénéficier de son réseau d'adhérents et de partenaires.

Cette structure associative souhaite aussi devenir un outil de communication indispensable pour la visibilité d'une manifestation culturelle locale.

My Presqu'île a donc proposé à la Ville de Lyon/Musée de l'imprimerie et de la communication graphique d'apporter son soutien à sa programmation annuelle en devenant parrain du musée selon les modalités suivantes :

- Création d'une page de présentation du Musée de l'imprimerie sur le site mypresquile.com

Valorisation : 1000 €HT

- Annonce des expositions temporaires sur les outils web de My Presqu'île et dans l'agenda du My Presqu'île mag' édité au moins à 20 000 exemplaires.

Valorisation : 1500 €HT

- Lors de billets (Facebook et site web) vacances scolaires ou destination de jeunes publics, mention des ateliers du musée

Valorisation : 1520 €HT

- Invitation du Musée de l'imprimerie à participer aux événements thématiques organisés par My Presqu'île :

Rencontres « Mâchons » organisées sur chacun des 3 quartiers du centre-ville de Lyon.) et Soirées réseau *Business IN Presqu'île* en présence de l'ensemble des acteurs du territoire de la Presqu'île (Entre 60 et 120 personnes)

Valorisation : 1400 €HT

Valorisation totale de l'apport du parrain : 5420 €HT soumis à TVA dans les conditions de droit commun (information fournie par le parrain)

-Invitation des adhérents de My Presqu'île a une visite guidée des expositions temporaires de 2019 et 2020. 2 visites de 1 h (12h30-13h30) et 25 personnes maximum par visite. (1 visite =135 €)

Valorisation : 270 €non assujetti à TVA

-Invitation des membres du réseau My Presqu'île aux vernissages des expositions temporaires de 2019 et 2020 (1 invitation = 1000 €)

Valorisation : 2000 €non assujetti à TVA

-Mention de My Presqu'île dans la rubrique « partenaires » avec lien vers le site web du musée

Valorisation : 1000 €HT

-Animations grand public gratuites dans le cadre de la communication du programme de l'évènement [Re]trouvailles My PI :

-Un atelier pratique pour les visiteurs « initiation à la sérigraphie », « principes de calligraphie », « les bases du pop-up » 8 personnes maximum, tarif : 36 €/personne

Valorisation : 288 €non assujetti à TVA

- une visite gratuite d'une durée de 1h30 l'exposition permanente pour 25 Lyonnais.

Valorisation :160 €non assujetti à TVA

-Organisation d'un jeu concours autour des collections permanentes via Facebook

valorisation : 500 €HT

-Accueil du réseau Presqu'île dans la limite de notre jauge et des disponibilités de salles (en dehors des expositions temporaires) pour 25 personnes au maximum (25 X 8 €)

valorisation : 200 €HT

-Mise à disposition d'une durée de 1 h de l'atelier du musée de l'imprimerie pour l'organisation de « mâchons » pour 19 personnes au maximum (2 mises à disposition)

valorisation : 1000 €HT

Valorisation totale des contreparties consenties par la ville de Lyon : 5418 €HT dont 2700 €HT soumis à TVA dans les conditions de droit commun et 2718 €non assujetti à TVA

MY
PRESQU'ILE

Le parrainage est formalisé dans la convention ci-après annexée.

Vu ladite convention ;

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

- 1- La convention annuelle de parrainage susvisée établie entre la Ville de Lyon : MUSEE DE L'IMPRIMERIE ET DE LA COMMUNICATION GRAPHIQUE et l'association MY PRESQU'ILE est approuvée.
- 2- Monsieur le Maire est autorisé à signer ladite convention.
- 3- La recette correspondante soit 5420 euros, sera imputée sur les crédits inscrits au budget 2019 natures 7788 et 7713
- 4- La dépense correspondante soit 5418 euros, sera imputée sur les crédits inscrits au budget 2018 nature : 611, 6257,60628.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER